



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

22 mai 2013
CFDT LIAISON RHODIA

INTERESSEMENT-PLAN EPARGNE-PERCO

PARITAIRE DU 22 MAI 2013

Ce 22 mai a eu lieu la dernière réunion de négociation sur :

ABONDEMENT PLAN EPARGNE PEE :

- **sur résultats 2012** : Suite à l'intervention de la CFDT, un abondement sera versé cette année, malgré le fait que les objectifs d'EBITDA n'aient pas été atteint (1112 M€ au lieu de 1115 M€). Modalités : il faut verser dans le fonds solidaire pour toucher l'abondement (1000 € maxi pour 700 € versés (250% de 0 à 200 €, 100% sur les 500 € suivants, soit 700€ versés, 1000 € abondé).
- **Sur résultats 2013 (versé en 2014)** : Nouveau, les versements dans le fond FCPE Solvay donneront aussi lieu à abondement. Le seuil de déclenchement pour toucher l'abondement est fixé à 1958 M€ pour le REBITDA Groupe Solvay.

PERCO : les avancées sont :

- Augmentation de l'abondement niveau 1 : il passe à 350 € (350 € versés donne 350 €) au lieu de 300 €.
- Augmentation de l'abondement niveau 2 : il passe à 60% (au lieu de 50%) de 1% du salaire brut annuel limité à 70000€ (au lieu de 60000 €).

INTERESSEMENT :

Nous sommes dans la dernière année d'application de l'accord triennal 2011-2012-2013.

La somme maximum passe à 3100 € (contre 3000 €) dont 1500 € (1400 € avant) au titre d'un critère économique (REBITDA Rhodia), 300 € (inchangé) au titre du Développement Durable et 1300 € sur les critères d'établissement (inchangé).

- Le critère économique sera le REBITDA Groupe Solvay avec les critères suivants :
 - 1877 M€ : seuil de déclenchement, part Groupe de 750 €
 - 2040 M€ : seuil haut, part Groupe de 1500 €
 - Entre 1877 et 2040 M€, la part Groupe est progressive.
- Le critère Développement durable sera de :
 - 150 € si 100% des sociétés et établissements ont réalisé une auto-évaluation "Solvay Way" en 2013.
 - 150 € si au moins 10% des salariés sont impliqués dans ces auto-évaluations.
- Les modalités des critères établissements sont inchangées : 1300 € maxi sur critères établissement négociés sur le terrain.

La suite ? info consultation des CCE et CE début juin, puis signature éventuelles des 2 OS ayant signés les accords originaux (CFDT et CFE-CGC); La CFDT prendra sa décision dans les jours à venir après consultation des adhérents.



www.cfdt-rhodia.fr

Adhérez à la CFDT !